

AVIS TACITE MRAe Nouvelle-Aquitaine :

Projet photovoltaïque au lieu-dit Plaa à LAGOR (64)

Impression écran site MRAe : avis rendu en juillet 2025

Centrale photovoltaïque au lieu-dit Plaa à Lagor (64) / URBA 192

Absence d'avis émis par la MRAe dans le délai de 2 mois prévu à l'article R.122-7 du code de l'environnement

Absence d'avis du 9 juillet 2025 / P-2025-17963

2025APNA127

Lien d'accès vers l'avis rendu :

<http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-rendus-sur-projets-r303.html>